Envoyé en préfecture le 25/09/2026
Reçu en préfecture le 25/09/2026
Publié le
ID : 029-212901177-20260921-DCM20260902-DE

Lannilis
Terre des Abers

MAIRIE DE LANNILIS
19, rue de la Mairie
29870 LANNILIS

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le 21 septembre, à vingt heures,

Le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de M. Jean-François TRÉGUER, Maire.

Etaient présents : Jean-François TRÉGUER, Gwendal LE COQ, Cécile LE ROUX, Jean-René MARC, Sabrina OULHEN, Claude DARÉ, Christelle HELIES, Jean-Yves GOURIOU, Fabienne LANDURE, Marie LAOT, Philippe DERRIEN, Maxime LÊ, Gwenaël GUYOMARD, Jacky HERTSOEN, Benoît PAUL, Hélène LE BORGNE, Céline FOUILLARD, Violaine MARCHADOUR, Yohann HENRY, Manon LAOT, Gérard REDT, Emma STEPHAN, Corinne ROPERT, formant la majorité des membres en exercice.

Excusés : Nadège HAVET, pouvoir à Jean-François TRÉGUER,
Liliane OGOR, pouvoir à Sabrina OULHEN,
Amélie ALAVAIL, pouvoir à Gwendal LE COQ
David NORMAND, pouvoir à Claude DARÉ
Vincent VERBÈQUE, pouvoir à Corinne ROPERT

Absents : Jean-Christophe MILIN

Secrétaire de séance : Violaine MARCHADOUR

Date de réunion : 21/09/2026
Date de convocation : 14/09/2026

Nombre de :
- conseillers en exercice : 29
- conseillers présents : 23
- conseillers votants : 28
- pouvoirs : 5

Votes : Pour : 28
Contre : 0
Abstention : 0

DCM N°2026-09-02
OBJET
MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS

Le tableau des emplois est un document interne de gestion des ressources humaines qui recense l'ensemble des emplois créés par délibération dans une collectivité territoriale, indépendamment des agents qui les occupent. Il sert à organiser les emplois, anticiper les besoins et piloter la gestion du personnel

Création de poste :

Service	Fonction occupée	Quotité	Catégorie	Grades	Observations
Médiathèque	Responsable de service	35	B	Assistant de conservation du patrimoine Assistant de conservation du patrimoine principal 2ème et 1ère classe	Création d'un poste en doublon afin d'assurer un tuilage avant un départ à la retraite.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, valide la modification du tableau des emplois comme présentée ci-dessus.

Pour extrait conforme au registre.
Le Maire, Jean-François TRÉGUER

MAIRIE de LANNILIS Finistère